



Secteur Horticulture

Formation Continue

BPA Travaux des Productions Horticoles

Spécialité Horticulture ornementale et légumière

Niveau V

Objectifs généraux de la formation :

Suivre et gérer des productions

Organiser son travail en fonction des demandes et du marché

Utiliser le matériel de production des abris et de gestion du climat



Au terme de sa formation, le stagiaire devra être capable de :

Réaliser les opérations de multiplication des végétaux, de mise en culture

Réaliser les opérations culturales

Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes du développement durable

Créer et maintenir les équipements et les installations

Travailler en autonomie
Rendre compte de ses activités

Être capable de vendre des produits horticoles



CPFPH du Grand Blottereau



RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

CFPPA Jules Rieffel – 7 rue de la Syonnaire – BP 117 –
44817 SAINT-HERBLAIN CEDEX

☎ : 02.40.94.86.08 – Fax : 02.40.63.55.46 –
<http://www.julesrieffel.educagri.fr>

CPFPH Le Grand-Blottereau
34, chemin du Ponceau
44300 NANTES

☎ : 02.40.49.39.98 – Fax : 02.40.49.11.34



CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission au BPA Ouvrier Hautement Qualifié en Floriculture sont :

- avoir plus de 18 ans
- pouvoir justifier de plus d'un an d'activité professionnelle (tout domaine)
- donner satisfaction à l'entretien de motivation et aux tests de connaissances, préalables à l'entrée en formation.

Les demandes d'inscription sont à envoyer au CFA Jules RIEFFEL.

La formation se déroulera dans les deux centres, en fonction des compétences et des équipements.

Les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération au titre de la Formation Professionnelle.

La formation est financée pour sa majeure partie par le Conseil Régional des Pays de la Loire et par la Communauté Européenne.



CONTENU DE LA FORMATION

Au Centre de Formation :

- 800 heures de formation, de septembre à avril. La formation est organisée en Unités Capitalisables, chaque unité représentant une capacité à acquérir, rattrapable durant 5 ans.

Chez le maître de stage :

- Huit semaines d'activité en entreprise de productions horticoles.



VOLUME HORAIRE DES UNITES NATIONALES DE QUALIFICATION



L'obtention du diplôme est validée par la réussite de toutes les Unités Capitalisables.

UNITES NATIONALES DE QUALIFICATION	HORAIRES
UCG 1 Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication en situation professionnelle	63
UCG 2 Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique	60
UCG 3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable	52
UCO 1 Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles	182
UCO 2 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole	95
UCS 1 Réaliser les travaux de multiplication des végétaux	84
UCS 2 Réaliser l'installation et le suivi des cultures	77
UCS 3 Réaliser la récolte et la préparation des commandes	35
UCARE 1 Commercialiser et réaliser des arrangements à base de produits de la floriculture	83
UCARE 2 Prendre en compte le développement durable dans sa pratique professionnelle	69
TOTAL	800